

Affaire de Ruggy: L'appartement du ministre à Orvault est conforme aux prix du marché

LOGEMENT François de Ruggy aurait bénéficié d'un loyer social préférentiel pour son appartement d'Orvault. « 20 Minutes » a sondé les professionnels de l'immobilier

F.B.

Publié le 12/07/19 à 13h19 – Mis à jour le 12/07/19 à 13h19



François de Ruggy, ministre de la Transition écologique. — B.Guay/AFP

Les déboires de François de Ruggy ne sont pas terminés. Depuis jeudi soir, c'est son logement personnel, situé à Orvault, en banlieue nantaise, qui est pointé du doigt. Mediapart avance que le ministre de l'Ecologie [bénéficie d'un « loyer social préférentiel »](#) (dispositif Scellier) pour ce T2 de 48 m² où il reçoit ses enfants un week-end sur deux. Selon l'intéressé, qui a [publié des documents sur Facebook](#), son loyer s'élève à 622 euros charges comprises. L'appartement est récent, considéré en « bon état », dispose d'un parking couvert et se trouve dans un quartier prisé, le Petit Chantilly, à l'intérieur du périurbain nantais. Est-il conforme au prix du marché ?

Un rapide tour sur [leboncoin.fr](#) et [ouestfrance-immo.com](#), les deux sites Internet incontournables pour les annonces immobilières dans l'agglomération nantaise, donne une idée des loyers pratiqués dans la commune. Ceux-ci semblent comparables au loyer de François de Ruggy. On trouve ainsi un T2 de 41 m² à 519 euros/mois, un autre de la même taille à 546 euros, un meublé de 45 m² à 550 euros, ou encore un T2 de 49 m² à 650 euros.

« Il y a des gens qui vont payer bien moins cher que ça »

Sollicités par *20 Minutes*, les professionnels de l'immobilier d'Orvault font le même constat. Ils considèrent même qu'un T2 à 622 euros par mois serait plutôt au-dessus des prix du marché. « Les loyers pour ce type de bien vont grosso modo de 550 euros à 650 euros. Ça dépend évidemment de l'état du logement, des services. Mais un loyer de 622 euros dans ce secteur, ça ne me paraît pas déconnant. Il y a des gens qui vont payer bien moins cher que ça à Orvault », estime-t-on chez Art et Pierre immobilier.

« Pour un T2 de 48 m², je dirais qu'il faut compter environ 540 euros, indique-t-on chez Lamotte. 622 euros, c'est plus cher que ce qu'on pratique. Mais ça dépend du bien en question. » « Le prix que vous citez n'est clairement pas inférieur au marché, complète-t-on à l'agence Vivre ici. La fourchette pour un T2 comparable serait plutôt de 550 euros le mois. »

Selon Mediapart, François de Ruggy aurait bénéficié d'un appartement au dispositif Scellier social, sans répondre aux conditions de location. Le ministre de l'Ecologie affirme qu'il n'est pas au courant.